



CHANTIERS DE JEUNES Provence Côte d'Azur



**Pour construire ses loisirs
toute l'année...**

Séjours, soirées, sorties, mercredis, samedis,
dimanches, vacances scolaires, week-ends...

**Février 2025 à
Juin 2025**

De 13 ans à 17 ans



CONSTRUIRE SES LOISIRS

Un projet

Notre association a un rôle éducatif. Nous souhaitons rendre les participants, filles et garçons, acteurs de leurs vacances. L'animation chantier, les travaux utiles et la vie en collectivité permettent l'épanouissement de chacun dans le respect de la différence de l'autre.

Nous donnons à tous, les moyens de s'affirmer au sein du groupe et de partager notre projet. Nos équipes d'animations amènent le jeune à se prendre en charge dans des situations différentes. Nous favorisons, par la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités.

Les actions portées par notre association s'adressent à TOUS les jeunes de 13 à 17 ans sans distinctions sociales, culturelles ou confessionnelles.

Agréments

Notre association est agréée "jeunesse et éducation populaire", "association de défense de l'environnement" et "Education Nationale". Nos séjours sont labellisés "colos apprenantes" et donnent aussi la possibilité d'effectuer des Missions d'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel.

Actions spécifiques

Actions spécifiques : Nous organisons ponctuellement des projets spécifiques qui sont basés sur le projet éducatif des Chantiers de Jeunes. Ces actions sont réalisées en fonction des demandes de nos différents partenaires (chantier d'insertion, séjour de rupture).

Formation d'animateurs

L'association a mis en place un système de bourse à destination de ses adhérents et encadrants, pour aider au financement du B.A.F.A et du B.A.F.D.

Pour toute information, contacter Thibaud au 04.93.47.89.69

Scolaires

L'association est agréée par le Ministère de l'Education Nationale pour intervenir pendant les temps scolaires en appui aux activités d'enseignement. Dans ce cadre nous pouvons proposer des journées chantiers, des interventions au sein des établissements, des séjours scolaires, la prise en charge du public en rupture.

Adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

LES SÉJOURS

Une journée type

Après le petit déjeuner, les jeunes se répartissent sur les différents ateliers et démarrent les travaux avec l'aide des animateurs, tandis que 2 jeunes s'occupent de faire les courses. À leur retour, ils préparent une pause casse-croûte à 10h30, puis le déjeuner. Tous se retrouvent pour le repas vers 13h30.

L'après-midi, ils ont la possibilité de participer aux activités sportives et aux animations qui leur sont proposées ou qu'ils souhaitent organiser. Le dîner, en général préparé par les jeunes, est prévu aux environs de 20h30.

La soirée est organisée en fonction des désirs du groupe et des opportunités, elle se termine vers 23h00. Certains impératifs peuvent modifier le planning de la journée (activités particulières, météo, travaux à finir, etc).

Un Contrat

L'association des Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur passe un contrat avec ses adhérents. Il comprend la participation au chantier (5 heures généralement regroupées le matin), à la vie collective (courses, repas, entretien) et bien sûr aux loisirs de l'après-midi et aux soirées que les animateurs organisent avec les jeunes.

Encadrement

Les directeurs et animateurs sont diplômés, leur rôle est d'accompagner les jeunes dans l'organisation et la mise en place du séjour. Ils sont garants de la sécurité morale et physique des jeunes.

Autorisations de travaux

Nous nous réservons le droit de modifier les travaux initialement annoncés en fonction de l'obtention des autorisations de travaux requises.

Assurance

Une assurance responsabilité civile et individuelle accident est comprise dans le prix des activités.

Règlementation

Tous nos séjours sont déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, selon la réglementation en vigueur concernant l'accueil d'adolescents.

LE FORT ROYAL

DE L'ÎLE SAINTE MARGUERITE
À CANNES



Effectif

16 jeunes



Le lieu de vie

L'île Ste Marguerite est située à 15 minutes de bateau en baie de Cannes. Le Fort, du XVIIème siècle, est célèbre par la prison du Masque de Fer. Ce monument historique est aujourd'hui un centre d'animation et accueille différents groupes, tout au long de l'année.



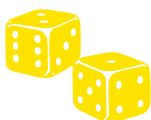
Le mode de vie

Les jeunes participent à tous les moments de la vie collective : entretien du lieu de vie, organisation du planning d'activités... Ils font les courses à Cannes et préparent les repas à l'exception du dîner qui est pris avec le service de restauration du Fort. Le groupe est hébergé dans des dortoirs de 6 à 8 lits.



Le chantier

Les travaux consistent à rénover, entretenir et aménager les différentes parties du Fort Royal (caladage, rénovation intérieure, rejointoiement...).



Les activités

Tu choisis avec le reste du groupe les activités que tu souhaites faire et élabores avec l'équipe d'animation le planning d'activités en respectant le budget alloué aux activités.

Durant les séjours des vacances de Printemps, une activité nautique est prévue (catamaran, kayak de mer).



SÉJOURS DES VACANCES D'HIVER

Le Fort Royal de l'île Sainte Marguerite à Cannes

Du 8 au 15 février 2025

Du 15 au 22 février 2025

SÉJOURS DES VACANCES DE PRINTEMPS

Le Fort Royal de l'île Sainte Marguerite à Cannes

Du 5 au 12 avril 2025

Du 12 au 19 avril 2025

Participation demandée

séjour de 8 jours

Pour les structures : 384 euros

Pour les adhérents hors région : 296 euros

Pour les adhérents de la région * : 224 euros

Tarifs dégressifs pour les cannois : de 88 à 168 euros selon quotient familial.

*Aides du Conseil Régional et du Conseil Départemental déduites

Tarifs

Nos tarifs tiennent compte des subventions allouées par la Ville de Cannes, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental des Alpes Maritimes et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Comment s'inscrire

Une pré-réservation téléphonique est obligatoire.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site internet et à nous renvoyer par mail.

Vous avez ensuite un délai de 5 jours pour nous faire parvenir votre dossier d'inscription, le règlement de l'adhésion (en cas de première inscription de l'année) et les 50% d'arrhes.

Nous vous confirmerons alors l'inscription par mail.

Le solde de votre participation et le dossier complet, avec l'ensemble des pièces complémentaires (pass nautique, attestation de droits à l'assurance maladie...), doivent nous parvenir 15 jours avant le début du séjour.

Vous recevrez une "feuille de route" vous donnant toutes les informations complémentaires (heures de rendez-vous, affaires indispensables...).

Règlement

Par virement (RIB dans le dossier d'inscription).

Par chèque à l'ordre Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur.

Les chèques vacances sont acceptés.

Pour les aides aux vacances de la CAF, nous consulter.

Adhésion

Elle permet de participer à toutes les activités et de s'impliquer dans la vie associative des "Chantiers". Elle est valable jusqu'à la fin de l'année.

Adhésion individuelle : 10 euros.

Adhésion famille : 15 euros.

Adhésion collectivité, groupe, classe, institution : 50 euros.

Annulations

De votre part : L'adhésion n'est pas remboursable. Moins de 15 jours avant le début du séjour le montant des arrhes sera retenu (le cachet de la poste faisant foi). Moins de 8 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour sera retenue. Arrivées tardives et départs anticipés ne font l'objet d'aucun remboursement.

De notre part : Nous nous réservons le droit d'annuler certains séjours en fonction de l'obtention des subventions requises. Dans un premier temps nous vous ferions une autre proposition, dans la mesure de nos possibilités. Si celle-ci ne vous convenait pas, nous vous rembourserons la totalité de vos versements.

ANIMATION DE PROXIMITÉ

La Maison des Chantiers de Jeunes

La Maison des Chantiers de Jeunes est le siège social de l'association à Cannes la Bocca. Elle a été réalisée en grande partie par les jeunes. Elle est le point de départ de nos activités. Tous les jeunes adhérents de l'association peuvent venir participer aux activités, trouver une aide, un conseil et recevoir un accompagnement social ou scolaire.

L'organisation

Nous donnons la possibilité aux jeunes d'autofinancer leurs loisirs en faisant du chantier. En échange du temps de chantier les jeunes gagnent des "points tortues" qui leur permettent de participer à des temps d'activité et de loisirs à moindre coût (1 "point tortue" équivaut à 8 euros).



Les mercredis chantiers-activités

Chaque mercredi, nous donnons aux jeunes le choix de participer à une activité de loisir programmée ou de faire du chantier pour gagner des "points tortues". Il s'agit d'un réel échange entre activité de chantier utile et activité de loisir payante. Cette action leur donne une possibilité d'autonomie dans le financement et le choix de leurs loisirs pour organiser leur temps libre.

Samedis et dimanches micros-projets

Dans la continuité du fonctionnement énoncé, nous développons des micro-projets, choisis et portés par les jeunes. Des samedis et dimanches sont consacrés au chantier pour l'obtention des "points tortues" ou pour la mise en place de projets et activités.

Les vacances scolaires

Nous proposons le même fonctionnement durant les vacances scolaires. Les jeunes peuvent venir pendant les vacances faire soit du chantier à la journée pour participer à des activités ponctuelles programmées, soit pour travailler pour cumuler des points dans le cadre d'un micro-projet.

L'étape accueil

C'est un accueil individualisé qui se déroule essentiellement de 16h30 à 19h, durant les jours d'ouverture. Il s'agit d'un temps d'animation, d'accompagnement et d'écoute qui varie selon les besoins des jeunes (devoirs, recherche de stage, organisation de micro-projet, discussions, etc...).

Vous détenez à présent toutes les informations nécessaires. Il ne reste plus qu'à vous inscrire le plus rapidement possible.



Chantiers de Jeunes Provence Côte d'Azur

7, avenue Pierre de Coubertin

06150 Cannes la Bocca

☎ : 04 93 47 89 69

🌐 : www.cjpca.org

✉ : cjpca@club-internet.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

